



## **Suivi hydrologique des basses eaux n°6 de l'Office cantonal de l'eau du 19.08.2020**

### **Synthèse**

Un anticyclone sur la Méditerranée occidentale étend progressivement son influence en direction des Alpes ce qui devrait entraîner une stabilisation du temps qui durera jusqu'à vendredi. Dès vendredi soir, retour des averses jusqu'à dimanche.

L'orage violent du 13 août sur le bassin versant de la Drize a engendré une crue-éclair avec un débit maximum de l'ordre de 6 m<sup>3</sup>/s (temps de retour de l'ordre de 1 an). L'ensemble des cours d'eau en rive gauche (Drize, Seymaz, Hermance, Aire) ont pu bénéficier pendant quelques jours des apports issus de cet événement. En rive droite, en revanche, la situation des cours d'eau est critique, notamment pour l'Allondon et le Gobé.

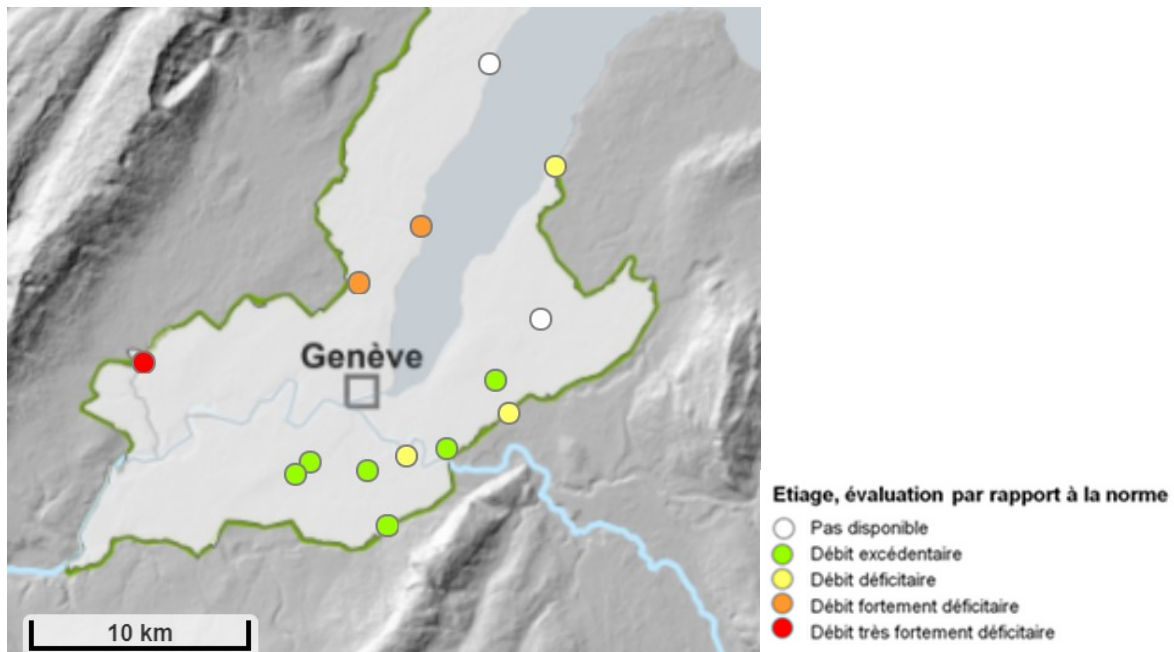
### **Pluviométrie**

Un orage violent s'est abattu sur le canton le 13 août en début de soirée. Notre réseau pluviométrique a enregistré des cumuls importants, notamment à Landecy (30 mm), au Bachet-de-Pesay (33 mm) et à la station David-Dufour (26 mm) située au quartier de la Jonction.

Les statistiques effectuées sur les données historiques permettent de situer le temps de retour de cet événement pluvieux aux alentours de 10 ans à Lancy/Bardonnex, entre 2 et 5 ans au centre-ville et sur la rive gauche. En rive droite les pluies ont été beaucoup moins intenses, avec des cumuls de l'ordre des 5-10 mm et des intensités maximales de l'ordre de 20 mm/h.

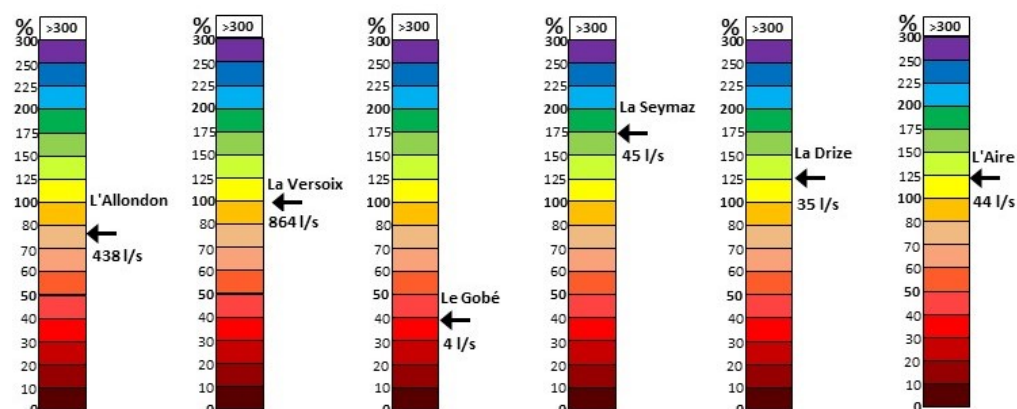
## Situation hydrologique

La carte ci-après, issue de la [Veille Hydrologique Genevoise](#), montre la situation hydrologique actuelle (19.08 – 14h) des cours d'eau genevois par rapport au débit d'étiage.

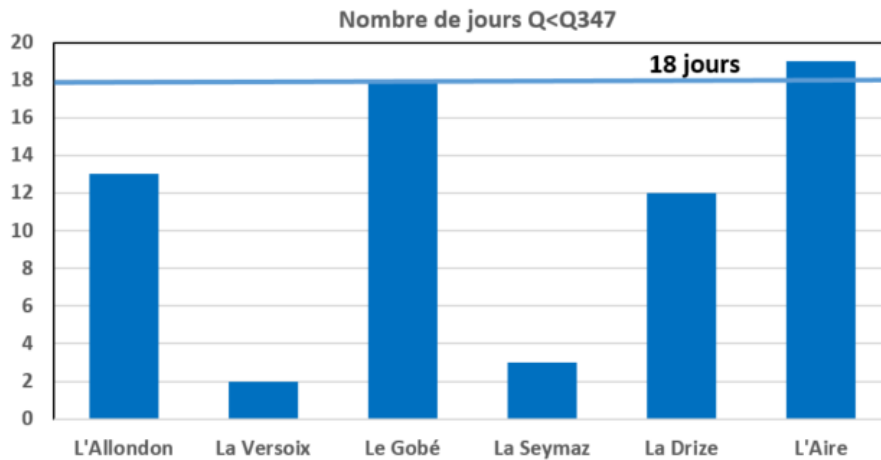


La carte montre clairement que les orages du 13 août ont engendré un soutien du débit d'étiage des cours d'eau en rive gauche, mais ils n'ont quasiment pas eu d'effet sur les cours d'eau en rive droite, qui restent dans une situation de débit très déficitaire.

La figure ci-dessous présente, pour les cours d'eau qui font l'objet de ce suivi, les débits journaliers enregistrés entre mardi 18 et le mercredi 19 août à 14h et les exprime en pourcentage du débit caractéristique d'étiage Q347.

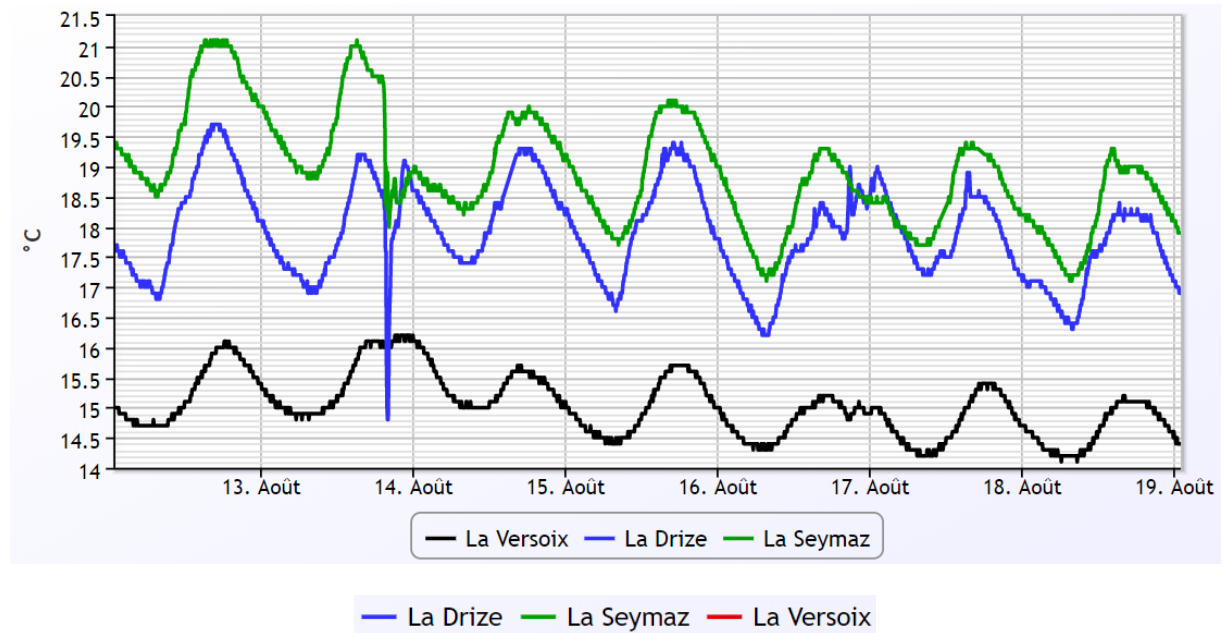


La Figure ci-dessous présente, pour les cours d'eau faisant l'objet du suivi, le nombre de jours depuis le début de l'été avec un débit inférieur à Q347.



### Température de l'eau

La température de l'eau des rivières faisant l'objet du suivi a légèrement baissé depuis le 12 août, date du dernier bulletin. Lors de l'épisode orageux du 13 août, néanmoins, une baisse instantanée de 4°C a été enregistrée sur la Seymaz et la Drize, lors du passage de la crue. Cette anomalie de température a été résorbée en quelques heures avec la diminution du débit.



### Prévision météorologique (Source : MétéoSuisse)

Un anticyclone sur la Méditerranée occidentale étend progressivement son influence en direction des Alpes ce qui devrait entraîner une stabilisation du temps qui durera jusqu'à vendredi. Dès vendredi soir, retour des averses jusqu'à dimanche. Les cumuls

pluviométriques prévus samedi sont, pour l'instant, faibles (5 mm), mais localement des cellules orageuses pourraient donner lieu à des précipitations intenses. Lundi, retour du temps ensoleillé avec des températures agréables (24°C).

Pour plus de détail : <http://www.meteosuisse.admin.ch/home.html?tab=report>

### **Recommandations**

La pression sur les petits et moyens cours d'eau du Canton liée à la situation d'étiage s'accroîtra d'ici la fin de semaine sur tous les cours d'eau genevois. Les cours d'eau les plus touchés sont ceux situés en rive droite (Versoix, Allondon, Gobé), n'ayant pas bénéficié des apports des événements orageux du 13 août dernier.

Les précipitations prévues durant le weekend ne pourront probablement pas soulager les cours d'eau. Les conditions d'une mise à ban de l'Allondon seront probablement atteintes ces prochains jours.

Au vu de la situation, l'Office cantonal de l'eau recommande d'éviter les activités impliquant un accès à l'eau, notamment la baignade, la pêche et la construction de barrages, ceci afin de préserver la faune et la flore de nos rivières.

**Prochain bulletin : mercredi 26 août 2020.**